

**INTERVENTION DE MME SADIAH RAZAFIMANDIMBY  
DE LA MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR A GENEVE  
LORS DE LA 63<sup>ème</sup> SESSION DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT DE LA CNUCED  
06 DECEMBRE 2016, A GENEVE SUISSE**

Merci Monsieur le Président,

Comme c'est la première fois que nous prenons la parole, nous tenons à vous féliciter pour votre élection à la Présidence du Conseil ainsi qu'aux membres du bureau. Soyez assurés que vous avez notre plein soutien dans nos activités futures. Nous remercions également SEM l'Ambassadeur Alfredo SUESCUM et son équipe pour leur engagement, leur implication et leurs sacrifices durant ces moments cruciaux surtout l'avant, durant et après la CNUCED XIV, ce qui nous a amené à cet Accord de Nairobi qui va dicter, par la mise en œuvre de ses résultats, l'avenir de l'Organisation.

Monsieur le Président,

Pendant des années, les actions et les efforts de la CNUCED étaient presque orientés vers la promotion et la protection de l'investissement. Or pour qu'une stratégie d'investissement soit efficace au niveau national et international, elle doit prendre en considération l'aspect de la facilitation d'investissement.

Ainsi, nous tenons à remercier la CNUCED pour avoir choisi le thème de la facilitation des investissements lors de cette 63<sup>ème</sup> session du Conseil du Commerce et du Développement. Nous nous félicitons de la publication par l'Organisation du Rapport Mondial de l'Investissement 2016 et du récent document « le Programme Mondial des Mesures de Facilitation de la CNUCED » qui contient 10 lignes d'actions pour encourager l'investissement pour le développement durable en réponse aux besoins des politiques nationales et internationales. Des dispositions sur la facilitation des investissements doivent donc être intégrées dans les accords internationaux d'investissement ainsi que dans les différents lois et code nationaux régissant l'investissement.

Monsieur le Président.

Suite à notre requête, Madagascar en coopération avec la CNUCED vient de lancer un Projet d'assistance technique sur les Accords Internationaux d'Investissement et ce suite à la tenue de notre examen de politique d'investissement. Nous remercions la CNUCED pour cette coopération technique et nous nous réjouissons de pouvoir participer à la réunion sur les accords internationaux d'investissements qui se tiendra à Casablanca au Maroc du 23 au 26 janvier 2017 afin de discuter de la réforme des Accords

Internationaux d'Investissement. Il est également prévu une évaluation et une analyse de nos traités bilatéraux d'investissement. Ensuite le résultat sera présenté et une stratégie nationale sera déterminée.

Dans nos programmes de facilitation de l'investissement, la CNUCED a également répondu favorable à notre demande d'assistance sur l'investissement guide, une phase préparatoire de l'eregulation et de l'eregistration qui sont des méthodes pratiques pour aider les pays à avoir plus de transparence et faciliter les procédures administratives des investisseurs. Ce sont des outils concrets de facilitation d'investissement. Nous témoignons notre reconnaissance à la CNUCED pour ces coopérations sus-citées et espérons qu'elle continue à soutenir les efforts de mise en œuvre des ODD afin d'atténuer la pauvreté dans les pays à faible revenu en canalisant plus efficacement les Investissements Etrangers Directs vers les secteurs de développement durable.

Merci Monsieur le Président.